

AIOA

Accueil, information,
orientation, accompagnement
pour tous : un engagement fort du Cnam

le cnam
forme les talents depuis 1794

Construisons **ensemble**
votre vie professionnelle !



cnam.fr

un grand établissement d'enseignement supérieur

placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur, reconnu au niveau national et international pour son offre de formations et de certifications,

trois grandes missions

la formation tout au long de la vie, la valorisation de la recherche, la diffusion de la culture scientifique,

un réseau de 20 centres en région et plus de 150 centres d'enseignements

en France métropolitaine, ultramarine et à l'étranger,

54 700 auditeur·rice·s à travers son réseau

658 parcours de formation, 10 000 diplômes, titres et certificats ont été délivrés en 2016-2017, près de 5 300 enseignements en présentiel, près de 1 200 enseignements à distance et 600 enseignements proposés en formation hybride en 2017-2018,

un pionnier dans le développement des dispositifs de reconnaissance des acquis

447 dossiers VAE (validation des acquis de l'expérience) ont été traités ainsi que 666 VAPP (ex-VAP85, ou validation des acquis personnels et professionnels) en 2016-2017,

une expertise dans le domaine de l'AIOA

pour tous et toutes, partout, à tout moment de la vie et mise en œuvre par des professionnel·le·s qui accompagnent les publics dans la construction de leur projet personnel, professionnel et de formation.

Des prestations AIOA-IP* adaptées à tout public

L'offre nationale de services AIOA du Cnam comprend un ensemble de prestations, individuelles et collectives, qui contribuent à la construction et à la mise en œuvre d'un projet de formation, personnel et/ou professionnel, d'une personne engagée dans la vie active et ayant une demande d'orientation professionnelle.

Ces prestations sont accessibles à toutes les étapes du parcours professionnel, pour aider les personnes à faire des choix et à mieux gérer leur évolution professionnelle.



L'accueil individualisé personnalisé

Il fournit une réponse pertinente à vos interrogations et vous accompagne vers l'information ou les structures les plus adaptées.

Comment ? →

Entretiens en présentiel, téléphonique ou par email, possibles dans l'ensemble des centres Cnam.

L'orientation professionnelle

Elle vous aide à adopter une démarche active dans un processus d'élaboration de votre projet personnel, professionnel et de formation, prenant en compte les opportunités et les contraintes liées à votre situation.

Comment ? →

• Réaliser un diagnostic global • Formaliser ensemble votre projet (plan d'action pédagogique et financier personnalisé).

L'information individuelle et collective

Elle vous fournit les clés de questionnement nécessaire à la construction de votre projet de formation, personnel et professionnel en vous donnant une information individuelle et/ou collective ciblée et adaptée.

Comment ? →

• Entretien d'accueil • Information individuelle et collective.

L'accompagnement professionnel

Il vous apporte un soutien méthodologique permettant de préciser votre projet personnel et professionnel par la mise en œuvre d'une démarche accompagnée et appropriée. Il vous permet d'analyser vos compétences, motivations, aptitudes pour définir votre projet professionnel et/ou de formation et/ou ou d'insertion professionnelle.

Comment ? →

• Bilan de compétence • Accompagnement VAE • Coaching • Accompagnement à la promotion sociale et à l'insertion dans l'emploi • Ateliers de techniques d'aide à la recherche d'emploi.

* Accueil information orientation accompagnement et insertion professionnelle

Les professionnel·le·s AIOA-IP, pour mieux vous accompagner

Aujourd'hui, vous vous posez la problématique de votre orientation et de ce qui a évolué pour vous. La réponse tient sans doute à l'évolution de votre parcours, moins linéaire que pour les générations précédentes où les changements professionnels choisis ou contraints sont plus nombreux, et parfois plus délicats à gérer.

Tous ces facteurs vous conduisent à rechercher pour l'évolution de votre carrière un véritable accompagnement par des professionnel·le·s de l'AIOA.

Tous les centres Cnam, sur des points d'accueil identifiés, vous accompagnent tout au long de l'année grâce à son réseau de professionnel·le·s.

- Chargé·e·s d'accueil, d'information et de formation,
- Conseiller·ère·s formation, VAE et bilan de compétences, etc.,
- Psychologues,
- Réfèrent·e·s en insertion professionnelle,
- Coordinateur·rice·s pédagogiques,
- Chargé·e·s de relations entreprises.



SAVEZ-VOUS QUE ?

Le Cnam propose d'accompagner les professionnel·le·s AIOA afin de faciliter leur professionnalisation par la formation et/ou la certification.

Il leur propose l'accès à des formations à la carte et à des certifications de niveau bac+2 à bac+5 : certificat de compétence, licence, master, titre à finalité professionnelle.

En outre, un plan de professionnalisation des acteur·rice·s AIOA-IP/VA a été élaboré autour des différents thèmes de l'accueil, l'orientation et l'accompagnement.

Une charte AIOA nationale

Le Cnam affirme son engagement par la signature, le 2 juillet 2013, d'une charte garante de la qualité de l'offre de services et du droit à l'orientation professionnelle pour toute personne.

Cette charte s'appuie sur la formalisation d'un modèle de services et met en avant la professionnalisation des acteur·rice·s en charge de l'AIOA en tout point du territoire.



La charte AIOA du Cnam, véritable garantie au droit à l'orientation professionnelle pour toute personne, comprend trois engagements majeurs :

1. Faciliter le parcours d'AIOA

pour l'ensemble des publics : scolaires, personnes étudiantes, apprenties, salariées, demandeur·ses d'emploi, professions libérales, etc., en tout point du territoire, et tout au long de la vie.

2. Assurer la qualité du service rendu à l'usager

dans le respect des obligations faites par la loi du 24 novembre 2009, notamment à travers des espaces information en accès libre et gratuit.

3. Renforcer et développer les services d'AIOA

pour toutes et tous, en respectant les principes d'accessibilité et d'individualisation des parcours.



L'AIOA,
un service de proximité
accessible
**dans tout le réseau
Cnam**



Pour en savoir plus :

Pour toute demande individuelle,
regions.cnam.fr

Pour toute demande institutionnelle,
aioa-ip@lecnam.net

contact